



Formation professionnelle en alternance

LP - Aménagements Paysagers - Parcours « végétal, eau et biodiversité »

RNCP 40052 – Nantes Université – Arrêté du 27 mars 2023

Devenez un Technicien Supérieur Spécialisé

Objectifs de la formation

- Devenez un **Technicien Supérieur Spécialisé** dans l'aménagement et la gestion durable des espaces aménagés, sur les thématiques du végétal, de l'eau et de la biodiversité

Points forts de la formation

- **Formation créée** par le **CFA Nature** et l'**IUT** de La Roche-sur-Yon en **partenariat** avec un **groupe régional de professionnels** (entreprises, collectivités, bureaux d'études et associations)
- **Formation dispensée par des formateurs du CFA Nature, des enseignants du Lycée Nature, des enseignants de l'Université et des professionnels**
- De nombreuses mises en situation professionnelle grâce au réseau de partenaires professionnels
- **Individualisation** des parcours de formation
- **4 ha d'espaces** verts sur l'établissement, entièrement dédiés aux **activités pratiques**
- **Équipements pédagogiques innovants** et une « halle paysage-environnement » de **800m²** disposant d'ateliers bois, métaux et machinisme
- Une **salle équipée de matériel professionnel** (PC, impression, logiciels, ...)
- Établissement **reconnu** pour ses **compétences** en matière de gestion différenciée des espaces verts
- Adhésion à la charte d'accueil d'apprenti(e) en **situation de handicap**

Durée et déroulement de la formation

- La Licence PRO AP se prépare sur un an, 450 heures réparties sur 14 semaines au centre de formation
La formation se déroule sur le site du CFA Nature de La Roche sur Yon
- Les cours ont lieu du **lundi 9h15 au vendredi 15h15** : 35 heures par semaine

CFA Nature

Allée des Druides – CS 70022 – 85035 La Roche sur Yon cedex
02 51 09 82 72 - ✉ cfa.la-roche-sur-yon@educagri.fr



**Apprentissage,
l'efficacité vers l'emploi**

Conditions d'admission

- **Être titulaire** d'un BTSA AP ou d'un BTS GPN, d'une L2 Sciences de la Vie, Agronomie ou Géographie, d'un BUT Génie Biologique, option : Sciences de l'environnement et écotechnologie
- Validation des Acquis Académiques (VAA) : au cas par cas, selon les diplômes détenus par le candidat, une VAA sera mise en œuvre (parcours adapté proposé en fonction des situations)
- L'**admission** sera déterminée par l'**étude du dossier scolaire**. Inscription à partir du 1^{er} février sur (fin de page) :
<https://iutlaroche.univ-nantes.fr/formation/licence-professionnelle-amenagements-et-gestions-durables-vegetal-eau-et-biodiversite>



et d'avoir **conclu un contrat d'apprentissage** avec une entreprise, une collectivité, un bureau d'études, ...

L'inscription au CFA est définitive à la **signature du contrat d'apprentissage**

- Le maître d'apprentissage doit remplir des conditions minimales de qualification et d'expérience professionnelle

Coût de la formation

- **Formation** prise en charge par les OPCO (Opérateur de Compétence), donc **gratuite pour les apprentis**
- Le coût du repas est à 0,30 €
- Le **montant de la CVEC** (Contribution Vie Etudiante et de Campus), cotisation annuelle est prise en charge par le CFA
- Une **participation de 120 € est demandée** pour les frais de photocopies et prestations diverses

Délais d'accès

- **Prise en charge de la demande par le CFA** : 3 semaines à compter du retour du dossier d'inscription et sous réserve de contrat avec une entreprise
- **Début de la formation** : Septembre à novembre inclus (pour une entrée en formation au-delà du mois de novembre, veuillez nous contacter)

Contenus de la formation : aptitudes et compétences

- Connaissances approfondies de l'environnement professionnel (acteurs, cadres réglementaires, ...)
- Maîtrise d'outils méthodologiques (SIG, veille technique, ...)
- Communication professionnelle
- Communication dans une langue étrangère (anglais)
- Résolution de problèmes, approche des représentations mentales (autour du beau, du propre, du naturel, du vivant, ...)
- Planification et suivi de chantier
- Mise en place et suivi de plans de gestion différenciée
- Etude et développement de la biodiversité dans les espaces « aménagés »
- Gestion durable des sols et du végétal
- Conception et réalisation des aménagements liés aux eaux pluviales
- Maîtrise des produits de l'activité (bilan carbone, gestion des déchets, ...)

Suivi et évaluation

- Les partenaires de la formation (employeur, tuteur, CFA) connaissent et contrôlent les activités de l'apprenti avec :
 - Le livret d'apprentissage dématérialisé
 - Les visites du coordinateur sur l'entreprise (une en fin de période d'essai, une en cours d'année)
 - Des rencontres exceptionnelles si besoin
- L'évaluation est conduite selon le principe de l'évaluation continue
- La formation est constituée de 5 UE (Unités d'Enseignement) : 4 UE techniques et 1 UE « Alternance »

Equipements pédagogiques et techniques

- 11 salles de cours
- Informatique :
 - 2 salles (dont une salle DAO/PAO)
 - 10 classes mobiles
- Centre de Ressources (CdR), espaces dédiés à l'individualisation des parcours de formation
- Installations sportives sur site :
 - gymnase
 - piste athlétisme et terrain rugby
- Exploitation bio, support pédagogique :
 - ateliers (maraîchage, ovin viande, porc, volaille)
 - magasin de vente à la ferme
- Espaces verts sur 4 hectares, entièrement dédiés aux activités pratiques
- De nombreux supports d'étude réelle grâce aux réseaux de professionnels associés

Poursuite d'études et insertion professionnelle

- **L'OBJECTIF PREMIER de la LP est l'insertion professionnelle directe** :
Chef d'équipe, conducteur de travaux, chargé de communication/animation, agent de maîtrise, responsable de secteur, ...
- **Cependant, des poursuites d'études sont possibles** :
Master, école de paysage

